

Application de l'article 7 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Proposition de motion déposée par le groupe "PTB/PVDA", co-signée par les chefs de groupe "PS", "ECOLO-GROEN" et "Team Fouad Ahidar 1070", relative à la limitation dans le temps des allocations de chômage voulue par le Gouvernement "Arizona".

F. BEN HADDOU : Il y a quelques jours, il y avait 35.000 personnes dans les rues de Bruxelles à l'appel des syndicats pour manifester contre les mesures du gouvernement « Arizona ». Les travailleuses et travailleurs s'opposent à l'austérité imposée par ce gouvernement antisocial et anti-travailleurs. Les travailleurs ne sont pas d'accord d'investir des milliards d'Euros dans l'armement et dans la guerre pour ensuite s'entendre dire qu'il n'y a plus d'argent pour les services publics et la solidarité. Je prends la parole aujourd'hui au nom du groupe « PTB/PVDA » pour agir à notre niveau et présenter une motion contre les mesures du gouvernement « Arizona ». Cette motion a également été cosignée par les groupes « PS », « Team Fouad Ahidar » et « Ecolo-Groen ».

Il s'agit d'une position forte de notre Conseil communal face à un projet de réforme fédérale qui va plonger des milliers de personnes dans la précarité, j'ai cité la limitation dans le temps des allocations de chômage. Le gouvernement « Arizona », veut exclure de l'assurance chômage, après deux ans de recherche d'emploi, plus de 184.000 personnes. Cela représente, rien que pour Anderlecht, presque 5.000 personnes qui risquent de se retrouver, du jour au lendemain, sans revenu de remplacement.

Anderlecht est déjà la troisième commune la plus pauvre de Bruxelles car 30% de notre population est pauvre. Quels seront les chiffres dans deux ou trois ans ? Ce projet, sous couvert d'économies budgétaires, constitue une attaque frontale contre notre système de sécurité sociale. Il transforme un droit fondamental, celui de pouvoir vivre dignement lorsqu'on perd son emploi, en un privilège temporaire.

Pourtant, les allocations ne sont pas un cadeau. Elles sont financées par nos cotisations sociales, celles des travailleuses et travailleurs et sont affiliées de notre modèle solidaire.

Nous savons que ce sont justement les personnes les plus fragilisées, les plus éloignées du marché de l'emploi, qui seront touchées en premier et que cette mesure n'aidera en rien à retrouver du travail, au contraire, elle ne fera que pousser les gens vers la pauvreté. Les conséquences seront dramatiques : une précarité accrue, un dumping social, un transfert de charges inacceptable. Et c'est là que notre Commune entre directement en jeu.

Les conséquences de cette réforme seront massivement répercutées sur les Communes et leur CPAS, avec un impact budgétaire estimé à plus de treize millions d'euros, rien que pour Anderlecht, selon les projections de « Vivalis ». Vous l'avez dit vous-même, aujourd'hui, la Commune doit financer à hauteur de 30% la prise en charge

du revenu d'intégration social, sans oublier les aides sociales complémentaires ainsi que pour le personnel supplémentaire. C'est une charge supplémentaire énorme qui viendra s'ajouter à celle que nous portons déjà.

Crise du « COVID », crise énergétique, hausse de la précarité, au-delà de ces chiffres, ce sont des femmes, des hommes, des familles anderlechtoises qui seront touchées. Ce sont nos habitants que nous verrons frapper à la porte de notre CPAS. Et ce n'est pas le rôle des CPAS, ni des Communes, de compenser les reculs sociaux décidés ailleurs. Ce n'est pas à nous d'absorber les coûts humains et de financer un projet qui ne fera qu'aggraver les inégalités. Face à cela, notre Commune, notre Conseil communal, a le devoir de se positionner. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui d'adopter cette motion, qui dit clairement non à la fin de la solidarité fédérale envers les chômeurs, non à la précarisation des travailleurs et à la création du job au rabais. Une motion qui dit oui à des emplois stables et de qualité, financés par une taxation juste des profits. Nous demandons au Collège de transmettre cette motion aux Ministres fédéraux et à la Chambre, pour qu'Anderlecht s'élève contre cette régression sociale. Chers collègues, cette motion est un signal fort, ne laissons pas le gouvernement sacrifier les droits des travailleurs sous prétexte d'économie.

F. LAANAN donne lecture du texte suivant :

F. LAANAN geeft lezing van de volgende tekst:

Je prends la parole pour soutenir cette motion de nos collègues du « PTB », pour exprimer avec gravité, mais aussi avec conviction, notre opposition à la réforme brutale que propose le Gouvernement dit "Arizona". Une réforme qui prévoit de limiter à deux années le droit aux allocations de chômage, en jetant des dizaines de milliers de nos concitoyens dans une insécurité encore plus grande. À Anderlecht, nous ne pouvons pas accepter cela. Non seulement parce que nous connaissons de près la réalité du chômage, mais aussi parce que nous connaissons les visages, les histoires, les luttes que recouvrent ces chiffres.

Ce que ce Gouvernement nous propose, c'est de briser un pilier fondamental de notre modèle social : la solidarité. C'est d'effacer les droits acquis par la sécurité sociale, pour les remplacer par la stigmatisation, le soupçon, la punition. Il ne s'agit pas ici de « responsabiliser » les chercheurs d'emploi. Il s'agit de les rendre invisibles. De les pousser vers les marges, vers les CPAS, vers le travail au noir, vers la survie.

Et cette injustice, ce transfert brutal de charges vers les Communes, nous allons la payer doublement. D'abord humainement, parce que nous, les Communes, nous sommes en première ligne. Nous accueillons celles et ceux qui sont frappés par la pauvreté, l'exclusion, l'humiliation. Ensuite, financièrement, parce que cette réforme pourrait coûter à Anderlecht à elle seule plus de treize millions d'euros. Une somme

colossale que notre Commune ne pourra pas absorber sans devoir sacrifier des services essentiels à l'ensemble de la population.

Cette réforme est d'autant plus injuste qu'elle cible les plus fragiles, les plus éloignés de l'emploi. Des personnes parfois usées par des années de précarité, de discrimination, de problèmes de santé ou de formation insuffisante. Leur retirer leur droit au chômage, ce n'est pas les aider à retrouver un emploi. C'est les enfoncer davantage.

Il est faux de croire que l'exclusion produit de l'insertion. Il est faux de penser que la peur du vide social peut suffire à créer de l'emploi. Ce dont nous avons besoin, ce sont des emplois de qualité, avec des salaires décents, dans des secteurs utiles à la société. Ce dont nous avons besoin, ce sont des politiques d'accompagnement humain, pas des sanctions automatiques. Ce dont nous avons besoin c'est du respect pour les droits sociaux.

Et je tiens à le dire avec force : les CPAS ne sont pas là pour absorber les défaillances des politiques fédérales. Ils ne sont pas des outils de "discipline sociale". Ce sont des institutions d'aide, pas de contrôle. Les charger de cette réforme reviendrait à dénaturer leur mission, à les submerger de dossiers, à épuiser leur personnel. Ce serait un sabotage organisé de nos institutions sociales locales.

Face à cette réforme brutale, il nous reste une responsabilité : dire non. Dire non à la régression, dire non à l'injustice, dire non à la précarité organisée. Et dire oui, clairement, à la solidarité, celle qui a permis à notre pays de tenir bon dans les moments de crise, celle qui unit les générations, celle qui protège les plus faibles.

Je vous invite, chers collègues, à voter cette motion non uniquement comme un acte politique, mais comme un acte de dignité. Parce que derrière chaque chiffre, il y a une femme, un homme, un jeune, un parent, un voisin. Parce que la pauvreté n'est pas un choix. Parce que personne ne mérite d'être abandonné.

C. CHERFAN : Au nom du groupe « TFA », je souhaite exprimer notre soutien à cette motion. Oui, le travail est une valeur fondamentale et nous croyons à la dignité qu'il procure. Mais la précarité n'est pas un choix et le chômage ne peut pas être traité comme une faute. Nous connaissons tous des familles dans nos quartiers où les gens veulent travailler, cherchent activement, mais se heurtent à un mur : manque d'emplois, barrière sociale, discrimination, conditions de travail indignes.

Limiter dans le temps les allocations de chômage, ce n'est pas activer les chercheurs d'emploi, c'est fragiliser encore plus ceux qui le sont déjà. C'est aussi déstabiliser les CPAS, surcharger les Communes et mettre une pression sociale injuste sur les plus faibles. Je m'adresse ici aussi aux employeurs, aux commerçants, aux entrepreneurs de notre commune. Cette logique de punition généralisée ne vous sert pas non plus. Parce

que un salarié précarisé est un salarié moins stable, moins motivé, parfois exploité et parce que tirer les conditions vers le bas, à terme, tire toute l'économie vers le bas.

Ce dont notre pays a besoin, ce n'est pas d'un système d'exclusion, mais d'un système d'inclusion. Créer de vrais emplois, valoriser les talents, investir dans la formation et l'accompagnement personnalisé, voilà ce que nous devrions exiger ensemble en tant que responsables publiques. La solidarité nationale ne doit pas être affaiblie, et encore moins abandonnée au profit de logiques comptables. C'est pourquoi, avec responsabilité, nous soutenons cette motion parce qu'elle défend à la fois la justice sociale, la stabilité économique et la dignité humaine.

N. KAMMACHI : Je remercie le « PTB » d'avoir déposé cette motion et d'être venu vers nous pour qu'on puisse discuter d'éventuels amendements. Il n'y avait toutefois rien à modifier. Les écologistes soutiennent ce texte.

J'ai entendu chacun de mes collègues du « PS/Vooruit », de la « Team Fouad Ahidar », cependant j'aimerais soulever un élément. Au-delà du texte, de quoi parle-t-on ? On parle de personnes, qui, à un moment dans leur vie, peuvent rencontrer des difficultés ; nous en avons nous-mêmes rencontrés. Peut-être, lorsqu'on était jeune on avait du mal à ficeler les deux bouts, ou on a pu avoir un voisin dans le cas. On a pu se rendre compte que la vie de tous les jours n'est pas toujours évidente pour tout le monde, en particulier à Anderlecht.

Quand on soutient pareil texte, cela doit se faire au-delà du parti politique auquel on appartient. Je sais qu'aujourd'hui, plusieurs personnes du Collège et du Conseil désirent dire oui à ce texte. Toutefois, pour des jeux purement symboliques et politiques, ils ne le font pas. Je les invite à cosigner cette motion car on ne réglera pas le problème à travers les sous qu'on va aujourd'hui économiser sur ces mesures, ni sur un profond problème que nous rencontrons en Belgique, et en particulier dans les quartiers très fragiles. Aujourd'hui, des familles souffrent. Allons au-delà de nos partis politiques siégeant au niveau fédéral et qui ont pris ces mesures. A Anderlecht, nous sommes au niveau local, et nous constatons que des gens souffrent. Ce soir, j'ai la profonde conviction, en tant que cheffe de groupe « Ecolo/Groen », pour affirmer notre soutien plein et entier au texte de cette motion. Qui s'oppose à un projet de société profondément injuste porté par le Gouvernement « Arizona ». Un Gouvernement qui souhaite limiter l'accès aux allocations du chômage après deux ans. Une telle mesure frapperait de plein fouet les personnes les plus vulnérables, déjà fragilisées par les crises successives à Anderlecht.

Ce sont près de 5.000 personnes qui risquent d'être brutalement exclues de l'assurance chômage, renvoyées vers les CPAS. On a entendu Monsieur le Président du CPAS expliquer que la situation est déjà difficile. Ainsi, on va diriger ces personnes vers la précarité et la débrouille, cela sans aucune garantie du retour vers l'emploi. Ce n'est pas en supprimant les allocations qu'on crée du travail. Je sais pertinemment que certains

partis disent systématiquement « on va supprimer le chômage et vous verrez, il y aura plus d'emplois et les gens vont aller travailler ». Mais, en réalité, cela ne se passera pas ainsi. En tant que Conseillère communale, mais aussi en tant qu'ancienne Echevine et Présidente d'une ASBL de réinsertion socioprofessionnelle, je peux vous dire que ce n'est pas en retirant les allocations qu'on donne de l'espoir ou des perspectives à ceux qui en manquent, mais bien en investissant dans la formation, dans l'accompagnement de qualité dans des emplois dignes et durables que l'on agit véritablement pour la société.

Alors, heureusement, ce projet du gouvernement n'est pas encore voté. Je souligne avec force que c'est notamment grâce à nos députés écologistes et également du « PTB » et du « PS » que de nombreuses personnes disent « non, on ne va pas accepter cela ». Je tiens à les remercier publiquement car leur mobilisation a montré qu'il est encore temps d'empêcher ce recul social et de faire entendre une autre voix, celle de la justice, de la solidarité et de la dignité.

Nous, les écologistes, croyons en une société où la sécurité sociale reste un pilier fédéral fort et non un mécanisme que l'on fragilise pour faire des économies sur le dos des plus précaires. On a tendance toujours à oublier que l'objectif est de faire des économies et qu'il faut bien trouver de l'argent quelque part. Mais, on a toujours tendance à aller les chercher chez les plus précarisés. Nous refusons que les CPAS soient transformés en zone de relégation, nous refusons qu'on pousse les personnes vers des jobs au rabais, sans protection et sans droit, sans avenir,

C'est pourquoi je le réitère ici que les écologistes soutiennent cette motion et que nous appelons le Collège à la transmettre cette motion sans délai aux Ministres fédéraux compétents pour leur faire savoir que la Commune d'Anderlecht refuse de se taire face à cette injustice.

L. D'AGRO : On l'a évoqué, le Gouvernement fédéral appliquera dans les prochaines semaines une mesure qui n'est pas inconnue. Il n'y a pas de surprise car c'est l'application d'une mesure centrale de la dernière campagne électorale. Il était temps d'agir pour notre économie et pour notre cohésion sociale, pour donner tout son sens à la solidarité. Parce que oui, la solidarité ne peut être durable que si elle est responsable.

Le système belge des allocations de chômage est l'un des plus généreux d'Europe. Ce système est un pilier de l'État social. Il protège celles et ceux qui, du jour au lendemain, effectivement, perdent leur emploi. Il est un filet de sécurité et un soutien temporaire. Mais justement, il doit s'agir d'un soutien temporaire. Ce système n'a pas été conçu pour devenir une rente à vie ou pour plusieurs décennies. Il n'a pas vocation à s'éterniser. Ce n'est plus ça la solidarité. L'objectif n'est pas de sanctionner mais bien de remettre en mouvement toutes les personnes qui en sont capables.

J'ai trop peu entendu dans les interventions de chacun ici, la valeur et l'importance du travail. L'emploi n'est pas une punition, l'emploi, c'est ce qui donne du sens et ce qui construit une vie, afin de se protéger, de se réaliser, de se construire, de contribuer à la société. En réalité, notre commune est le parfait exemple de cette nécessité de cette réforme ; il faut saisir cette opportunité. À Anderlecht, comme dans plusieurs communes urbaines précarisées, le chômage de longue durée représente un défi majeur pour la cohésion sociale et l'équilibre commun. Notre commune connaît en effet un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale et est la troisième commune la plus pauvre du royaume.

En réalité, la remise à l'emploi fait partie de la solution. Le travail est déconsidéré en tant que levier permettant de gravir l'échelle sociale. Nos finances iraient beaucoup mieux si bien plus de personnes travaillaient dans notre commune. Nous voulons un État qui aide à se relever, pas un État qui installe ses citoyens dans l'attente ; nous voulons une société où la reprise d'un emploi est toujours plus avantageuse que l'inactivité. Le marché de l'emploi a évolué, des milliers de postes restent inoccupés, notamment dans la construction, l'Horeca ou l'enseignement, alors que de nombreuses personnes sont toujours en mesure de réintégrer le marché du travail ! Nous voulons un pays où le travail paie plus que l'assistance, un pays où la responsabilité individuelle est encouragée, un pays où chaque citoyen a les moyens, et le devoir, de participer à l'effort collectif. Nous sommes et resterons attachés à la protection sociale, mais cette protection doit être un levier et pas un frein à l'activité.

P. KOMPANY : Je prends la parole pour expliquer, pourquoi « Les Engagés » voteront contre la proposition de motion. Nous pensons qu'il est essentiel de discuter de manière constructive et responsable des réformes nécessaires dans notre société, sans céder à la facilité ni à la désinformation massive. Il m'est arrivé de me poser la question « où en est notre pays ? », parce que beaucoup n'en connaissent pas la dette. Il ne faut pas se leurrer, notre pays est complètement dedans ! Les chiffres sont simples : plus de trois mille milliards de dette en 2024 ! Le niveau fédéral est à 509 milliards et les régions à 640 milliards de dette. Aujourd'hui, cela joue contre notre bien-être, contre les projets qu'on désire mener.

Oui, nous soutenons cette réforme car elle est nécessaire pour réinsérer nos concitoyens dans le monde du travail, tout en maintenant un accompagnement adapté pour les plus vulnérables. Limiter la durée des allocations de chômage n'est pas un geste contre les chômeurs, mais au contraire, un appel vers l'action, pour les aider à retrouver un emploi durable, loin d'entretenir une dépendance à un système de chômage qui, tout en étant de plus en plus difficilement adapté par rapport aux moyens du pays, est devenu insoutenable. Nous croyons que cette réforme doit être accompagnée d'un dispositif d'aide renforcé pour ceux et celles qui en ont besoin. Nous

souhaitons limiter le chômage mais pas le travail. Nous voulons garantir une vie digne à chaque citoyen désireux de travailler, tout en soutenant ceux qui traversent les difficultés.

Nous reconnaissons que certains partis ont exprimé des préoccupations légitimes face à cette réforme. Toutefois, nous pensons qu'il aurait été pertinent, lorsqu'ils étaient au pouvoir, qu'ils prennent des mesures pour arriver à la non-aggravation des mécanismes qui ont entraîné le chômage massif, tel qu'il existe aujourd'hui ! Il est important de rappeler que la Belgique a été l'un des derniers pays à offrir des allocations de chômage illimitées ; un système qui a ses limites, comme le confirme aujourd'hui de nombreux experts. D'autres pays européens ont réformé leur système pour mieux accompagner les chômeurs tout en assurant la pérennité de leur modèle social. « Les engagés » et les partis du Gouvernement ont pris leur responsabilité. Nous avons obtenu un financement pour le CPAS, ce qui permettra de faire face à l'impact de cette réforme. Quant aux chiffres de notre médiocre situation financière, je vous les ai déjà cités. À 3.000 milliards d'Euros de dettes, vos enfants n'auront pas fini de payer, ni vos petits-enfants. Grâce à notre travail au sein du Gouvernement, nous avons sécurisé 234 millions d'Euros pour 2026 et 2027, un montant qui augmentera pour atteindre les 342 millions d'euros en 2029. Ce sont des chiffres concrets et des engagements réels. Ce soutien financier au CPAS est essentiel pour garantir l'accompagnement des chômeurs exclus du système de chômage et permettra à notre système de solidarité de continuer à jouer son rôle.

Pour ce faire, nous avons fait en sorte que les chômeurs de longue durée puissent être accompagnés et soutenus de manière plus efficace. La réalité, est qu'il est de plus en plus difficile de maintenir un système aussi généreux sans risquer de mettre en péril la stabilité de notre modèle social ! L'impact de la dette publique est une réalité avec laquelle nous devons composer et il est de notre responsabilité collective de la maîtriser. Nos enfants et nos petits-enfants payeront les conséquences de l'inaction d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous devons agir maintenant pour garantir l'avenir de notre société. Nous voulons et nous travaillons pour une réforme juste, avec des mesures d'accompagnement pour ceux et celles qui en ont besoin, et non pour un statu quo qui condamne notre système à l'inefficacité.

Cette réforme vise à renforcer la solidarité tout en assurant la pérennité de notre modèle social. C'est une démarche responsable et pragmatique, nécessaire pour répondre aux défis actuels de notre société. Ne nous laissons pas séduire par des propositions qui ne feront que prolonger l'inaction et retarder les réformes nécessaires. Ensemble, œuvrons pour un avenir où chaque citoyen et citoyenne a une chance égale de réussir et où l'accompagnement est solide et où notre système de solidarité restera viable pour les générations futures.

P. POLANCO : Monsieur D'AGRO, lorsque vous parlez du respect du travail, savez-vous, par exemple, c'est qu'est être maçon? Vous n'êtes pas conscient de la complexité du travail, ni des conditions dans lesquelles les travailleurs doivent travailler aujourd'hui. Il n'y a pas longtemps, le site « Audi Forest » a fermé, 3.000 travailleurs ont perdu leur emploi. Depuis plusieurs années, les licenciements se suivent, et vous nous dites aujourd'hui qu'il y a assez d'emplois pour tous les chômeurs ! Le chômage est un droit qui a été gagné par les travailleurs, qui a été mis en place parce que ça tire toutes les conditions de travail vers le haut. Quand vous mettez 10.000 travailleurs sans emploi à en chercher, vous allez tirer toutes les conditions de travail vers le bas. Vous parlez d'emploi mais être pour le chômage et défendre ce droit, c'est défendre les travailleurs et nos conditions de travail actuelles.

Monsieur KOMPANY, vous parlez de la dette de la Belgique et du fait que le chômage va nous tirer vers je ne sais où, ça a l'air très noir en tout cas. Aujourd'hui, vous êtes dans un gouvernement qui est en train de négocier trente millions d'Euros pour de l'armement. C'est pareille action qui va nous tirer dans le trou noir ! Ce ne seront pas les chômeurs mais bien vos mesures qui sont contre les travailleurs, qui sont en faveur de la guerre et contre la paix. Si vous mettez de l'argent dans la guerre, vous ne le mettez pas dans le domaine social, ni dans les services publics. Alors, ne venez pas nous donner des leçons de morale sur la défense du travail car vous le défendez pas mais vous défendez le capital !

S. BENNANI : Madame POLANCO, nous avons parfaitement compris le combat qui est le vôtre. Vous partez du postulat que le chômage est une assurance illimitée, mais ne comprenez-vous pas que notre état financier est tel que nous ne savons plus assumer le chômage à vie ?! Nous sommes le dernier pays d'Europe à faire cela. N'estimez-vous pas que dans cette situation, il y a des questions à se poser ? N'estimez-vous pas qu'après être vingt ans au chômage, il y a des questions à se poser ? Ne croyez plus que la Belgique, cet Etat « Mistercash – Bancontact » qui distribuait de l'argent existe encore ! Oui, il va maintenant falloir reconfigurer et modifier notre cap. Je comprends qu'en tant communiste cela ne vous plaît pas mais, je suis navrée, les électeurs ont fait leur choix et c'est ce qu'ils ont choisi !